

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la

préparation

Cartouche d'impression HP LaserJet Q5949A-X-XC-XD

Utilisation de la

substance/préparation

Ce produit est une préparation de toner utilisée dans les imprimantes série HP LaserJet

1160/1320/3390/3392.

No version

Date de révision 02-Août-2010

Identification de la société

Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef

1140 Brussel/Bruxelles

België/Belgique

Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

(Ligne directe) 1-503-494-7199 N° d'appel du support client HP

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836

(Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com

Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aigus sur la santé

Irritation cutanée peu probable. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Peut provoquer une légère irritation passagère.

Inhalation L'exposition à une grande quantité de poussière de toner peut provoquer une légère irritation

de l'appareil respiratoire.

Ingestion Faible toxicité aiguë. L'ingestion est une voie d'exposition mineure dans les cas d'utilisation

prévus.

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition Les risques d'exposition dans des conditions normales d'utilisation s'effectuent par la peau et

les yeux et par inhalation

Dans des conditions normales d'utilisation, l'ingestion de vapeur n'est pas une voie d'exposition

majeure.

Effets chroniques sur la

santé

L'inhalation prolongée de quantités excessives de tout type de poussière peut provoquer des dommages pulmonaires. Dans des conditions normales d'utilisation, ce produit n'entraîne pas

l'inhalation de quantités excessives de poussière.

Caractère cancérigène Aucun des ingrédients n'a été classé comme carcinogène par l'UE, l'IARC, le MAK, le NTP,

l'OSHA ou l'ACGIH.

Autres informations Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon la norme OHSA CFR 1910.1200, ni selon la

Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

Cette préparation ne contient aucun composant classé comme persistant, bio-accumulatif et toxique ou très persistant et très bio-accumulatif défini conformément au règlement (CE)

1907/2006.

Classification Non classé.

Dangers physiques Non classé comme présentant un risque physique. Dangers pour la santé Non classé comme présentant un risque pour la santé.

Dangers pour Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

l'Environnement

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	NoCE	Classification
Copolymère d'acrylate de styrène	Secret commercial	< 55		
Oxyde de fer	1317-61-9	< 50	215-277-5	

Nom du produit: Q5949A-X-XC-XD SDS BELGIUM 1/5 Silice amorphe 7631-86-9 < 3 231-545-4

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Amener immédiatement la personne au grand air Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe

ou persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux)

pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation

persiste, consulter un médecin.

Ingestion Rincer la bouche à l'eau. Boire un à deux verres d'eau. Si des symptômes apparaissent, consulter

un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair Sans objet

Matériel/instructions de lutte contre l'incendie

Si l'imprimante prend feu, procéder de la même manière qu'en cas de feu d'origine électrique.

Moyen d'extinction approprié

CO2, eau, poudre sèche ou mousse

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de Aucun.

sécurité

Risques inhabituels de feu & d'explosion

A l'instar de la plupart des matières organiques sous forme de poudre, le toner peut former des mélanges air-poussière explosifs en cas de dispersion fine dans l'air

Méthodes particulières

d'intervention

Aucun n'est établi.

Produits de combustion

dangereux

Monoxyde de carbone et gaz carbonique.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Précautions en matière d'environnement

Réduire au maximum la production et l'accumulation de poussière.

Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

Autres informations

Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Nettoyer le sol à l'aide d'un chiffon humide ou d'un aspirateur. Utiliser un aspirateur doté d'un moteur antidéflagrant. Une poudre fine peut former des mélanges air-poussière explosifs. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Tenir hors de portée des enfants. Eviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau et les

yeux. Utiliser avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de sources de chaleur excessive,

d'étincelles et de flammes.

StockageTenir hors de portée des enfants. Entreposer à température ambiante Entreposer loin de produits

fortement oxydants. Conserver au sec dans un récipient hermétique

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Autres données d'exposition USA OSHA (TWA/PEL): 15 mg/m3 (Poussière Totale), 5 mg/m3 (Fraction Respirable)

ACGIH (TWA/TLV): 10 mg/m3 (Particules Inhalables), 3 mg/m3 (Particules Respirables)

Silice amorphe: OSHA Etats-Unis (TWA/PEL): 20 mppcf 80 (mg/m3)/%SiO2, ACGIH (TWA/TLV):

10 mg/m3

TRGS 900 (Luftgrenzwert) - 10 mg/m3 (Einatembare partikel), 3 mg/m3 (Alveolengängige fraktion)

UK WEL: 10 mg/m3 (poussière respirable), 5 mg/m3 (poussière inhalable)

Contrôles de l'exposition Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Général Dans des conditions normales d'utilisation, aucun appareil de protection respiratoire individuel n'est

requis.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect Poudre fine

Nom du produit: Q5949A-X-XC-XD
O5949A-X-XC-XD N° version: 11 Date de révision: 02-Août-2010 Date d'impression: 02-Août-2010 2 / 5

État physique Liquide Formule solide

Couleur Non disponible.

Odeur Légère odeur de plastique

Seuil de perception de l'odeurNon disponible.pHSans objetPoint d'ébullitionSans objetPoint d'éclairSans objet

Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume

Non disponible.

Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume

Ininflammable

Pression de vapeurSans objetDensité relativeNon disponible.

Solubilité dans l'eau Négligeable dans l'eau. Partiellement soluble dans le toluène et le xylène.

Coefficient de partage

(n-octanol/eau)

Non disponible

Viscosité Sans objet

Densité de la vapeur Non disponible.

Taux d'évaporation Sans objet

Point de fusion Non disponible.

Point de congélation Non disponible.

Température Sans objet

d'autocombustion

densité $1.4 \ (H2O = 1)$ Point de ramollissement $100 \ ^{\circ} \ C \ (212 \ ^{\circ} \ F)$ COVNon disponible.

Autres informations Température de décomposition : > 200 ° C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Situations à éviterTambour d'impression: Exposition à la lumière **Produits de décomposition**Monoxyde de carbone et gaz carbonique.

dangereux Stabilité

Stable dans des conditions normales de stockage.

Produits à éviterOxydants puissants **Polymérisation dangereuse**Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale DL50/orale/rat >2000mg/kg; Non nocif. (OCDE 401). Non classé pour toxicité orale aiguë

selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.

Caractère cancérigène N'est pas un cancérigène connu ni suspecté selon la monographie de l'IARC, le NTP, les

règlements de l'OSHA (Etats-Unis), la Directive européenne, ou la Proposition 65 (Californie).

Toxicité à l'inhalation Aucune information disponible.

Non classé pour toxicité aiguë à l'inhalation selon les Directives européennes 67/548/CEE et

1999/45/CE.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé comme irritant selon la norme Hazard Communication Standard (HCS) de l'OSHA et la

Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements.

Sensibilisation cutanée Non classé comme irritant selon la norme Hazard Communication Standard (HCS) de l'OSHA et la

Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements.

Toxicité chronique Aucune information disponible.

Sensibilisation Non classé comme élément sensibilisant selon la Directive européenne 67/548/CEE et ses

amendements et la norme HCS de l'OSHA (Etats-Unis).

Mutagénicité Négative, aucun signe de potentiel mutagène (test d'Ames : salmonelle typhimurium)

ReproductivitéNon classé comme toxique par la Directive européenne 67/548/CEE et ses amendements, par la

Proposition 65 (Californie) ni par le DFG (Allemagne).

Nom du produit: Q5949A-X-XC-XD

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité LL50: 1000 mg/l, Truite arc-en-ciel, 96.00 Heures

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination

Ne pas broyer la cartouche de toner, sauf si des mesures de prévention des explosions de poussière sont prises. Les particules finement dispersées peuvent former des mélanges explosifs au contact de l'air. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres informations

18 Ou plusieurs de ces cartouches regroupées dans un seul paquet (par exemple, boîtes, contenants), par voie aérienne, sont réglementés comme un matériau aimanté. Ces exigences ne s'appliquent pas aux cartouches pack simple ou double contenus dans un emballage d'origine HP et emballés sous film rétractable sur une palette pour l'expédition par voie aérienne.

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

Nom d'expédition correct

Matières magnétisées

Numéro NU

2807

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage

Contient Copolymère d'acrylate de styrène, Oxyde de fer, Silice amorphe

Informations sur la réglementation

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants: US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Clause de non responsabilite

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en viqueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Date de publication

02-Août-2010

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Autres informations INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT: Autres informations

Informations relatives au

fabricant

Hewlett-Packard Company 11311 Chinden Boulevard Boise, ID 83714 USA

(Ligne directe) 1-503-494-7199

(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

Nom du produit: Q5949A-X-XC-XD SDS BELGIUM

Explication des abréviations

ACGIH Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

CAS Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques) **CERCLA** Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act,

Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)

CFR Code de Réglementation Fédérale

COC Cleveland Open Cup DOT Ministère des Transports

EPCRA Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification

des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)

IARC Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la

Sécurité du Travail)

TPN Programme National de Toxicologie

Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la **OSHA - Loi sur la Santé et**

la Sécurité du Travail Sécurité du Travail)

PEL limite d'exposition

authorisée

Limite d'Exposition Admise

RCRA Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des

Ressources)

Recommandé **REC**

REL Limite d'Exposition Recommandée

SARA Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du

SuperFund Act)

STEL limite d'exposition à

court terme

Limite d'exposition à court terme

Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de **TCLP**

Lixiviation)

Vle Seuil Limite

TSCA Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)

COV Composés Organiques Volatils

Nom du produit: Q5949A-X-XC-XD 5/5

Q5949A-X-XC-XD N° version: 11 Date de révision: 02-Août-2010 Date d'impression: 02-Août-2010